

EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE – COMMUNICATION SUR LES TAUX

Dans le cadre de l'Émission Obligatoire Subordonnée de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie « BMCI » ayant fait l'objet du prospectus visé par l'AMMC le 28 octobre 2019 sous la référence N°VI/EM/026/2019, la BMCI s'est engagée à communiquer, à chaque date d'anniversaire, le taux d'intérêt relatif à la **Tranche B** de cette émission (**code ISIN : MA0000094161**).

Le taux d'intérêt nominal à appliquer à cette tranche à la prochaine date d'anniversaire soit le 14.11.2022 a été fixé à **2,10%** en référence au taux 52 semaines (taux monétaire) de la courbe des taux du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 5 novembre 2021.

COMMUNIQUÉ



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change